

Jean
Dionis



Agen, le 17 mai 2017

Madame, Monsieur, chers amis,

Dominique BOTTEON, 1ère adjointe de Mézin, et moi-même, Maire d’Agen, avons décidé d’être candidats aux élections législatives des 11 et 18 juin prochains.

La santé est clairement un des enjeux majeurs de cette élection. Par cette lettre, qui lui est consacrée, nous voulons ouvrir avec vous un dialogue durable dont l’objectif est l’amélioration de notre système de santé en France et sur Agen-Nérac.

En effet, vous êtes les professionnels de santé de la circonscription et, à ce titre, vous êtes en première ligne pour constater que même si le système de soins français est une référence dans le monde entier, il s’étiole progressivement et crée de grandes disparités territoriales.

Dominique et moi-même sommes conscients du malaise des professionnels de santé et de l’inquiétude croissante des habitants de la circonscription qui rencontrent de plus en plus de difficultés pour se soigner.

Les chiffres sont éloquentes : 7,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants en Lot-et-Garonne contre 11,6 sur le périmètre de l’ancienne Aquitaine et 11 sur l’ensemble de la France (chiffres ARS).

Avec Dominique, nous avons la conviction que cette situation n’est pas inéluctable. Nous avons donc placé les questions de santé, d’accès aux soins, du handicap et de l’accompagnement de nos aînés au cœur de nos priorités de mandat si les électeurs d’Agen-Nérac nous accordent leur confiance.

Après avoir pris le temps d’échanger de vive voix sur ces sujets avec des professionnels de santé, nous souhaitons partager avec chacun d’entre vous les engagements qui préfigurent le contrat que nous voulons « signer » avec vous.

1. ADAPTER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ POUR STOPPER LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE DES ZONES RURALES ET DES VILLES MOYENNES

Nous nous battons pour :

- Abroger l’article 83 de la loi Touraine sur l’obligation d’appliquer le tiers payant, pour ne pas alourdir encore davantage les tâches administratives des médecins et leur redonner du temps médical au service des malades..
- Libérer le numerus clausus d’accès aux diplômes médicaux ou paramédicaux même si nous sommes bien conscients que cette mesure n’aura d’effets qu’à moyen terme. Dans ce cadre, régionaliser le numerus clausus et les épreuves classantes pour s’adapter aux besoins des territoires en matière de présence médicale.
- Harmoniser les diplômes européens et étudier la mise en place d’un complément de formation pour les professionnels de santé étrangers qui souhaitent exercer en France.

Jean

Dionis

- Favoriser les dispositifs permettant aux médecins et autres professionnels de santé d'accueillir des étudiants en milieu rural.
- Faciliter la possibilité pour les professionnels, en âge de partir à la retraite, de poursuivre leur activité à temps partiel par l'exonération de cotisations sociales notamment.
- Combattre les déserts médicaux et réduire les temps d'attente aux urgences en développant les maisons médicales et les structures d'urgences pour les premiers soins. Laisser une grande liberté d'organisation aux professionnels de santé pour créer les structures les plus adaptées.

2. OFFRIR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT À NOS CONCITOYENS LES PLUS FRAILES

Nous soutiendrons :

- La mise en place de mesures innovantes permettant de désengorger les urgences qui subissent de plein fouet les effets de la désertification médicale. A titre d'exemple, nous soutiendrons la mise en oeuvre d'une offre de téléconsultation sur tout le territoire.
- Les mesures permettant à nos aînés de vieillir dignement chez eux en soutenant l'accompagnement par des professionnels de santé pour soulager les aidants familiaux.
- Les nouvelles impulsions dans la politique du handicap en renforçant la présence des auxiliaires de vie scolaire mais aussi l'accompagnement en milieu professionnel.
- Le développement de la prévention en permettant à chaque français de bénéficier tous les 2 ans d'une consultation de prévention remboursée par la Sécurité Sociale.

3. SOUTENIR L'OFFRE MÉDICALE SUR AGEN-NÉRAC

Dominique et moi savons bien qu'un grand nombre d'arbitrages décisifs pour notre territoire se feront à Bordeaux et à Paris. Nous serons en première ligne pour défendre :

- Le développement de l'Hôpital d'Agen-Nérac. Nous veillerons à ce que les crédits prévus et indispensables pour le nouveau plateau technique et le pôle mère-enfant à Agen et pour le développement des Urgences à Nérac soient réellement attribués.
- Le développement du Centre Hospitalier de la Candélie pour disposer d'une offre de soins de qualité afin de répondre à la hausse brutale du nombre de personnes atteintes par des pathologies mentales (plus de 10 000 personnes mettent fin à leurs jours chaque année en France).
- Les projets des établissements privés (Clinique Esquirol Saint-Hilaire et Centre de Radiologie et d'Oncologie de la Moyenne Garonne par exemple) qui participent pleinement à la qualité de l'offre de soins sur notre territoire.
- L'implantation d'une 1ère année de médecine à Agen (PACES) comme cela va se faire à Pau et à Périgueux pour participer à la nécessaire attractivité de notre territoire pour les professions médicales.
- Le projet de modernisation et de pérennisation sur Agen de son Institut de Formation de Soins Infirmiers (IFSI) rassemblant la formation des infirmières, puéricultrices et aide-soignantes.

Jean
Dionis

Cette lettre n'a pas d'autre objectif que de vous présenter brièvement les principaux dossiers que nous défendrons si les électeurs d'Agen-Nérac nous accordent leur confiance les 11 et 18 juin prochains.

Nous espérons qu'elle constituera la première pierre d'un travail en commun, que nous souhaitons durable et approfondi, avec vous, les professionnels de santé.

N'hésitez pas à nous contacter au 07.69.08.08.71 ou sur notre site internet www.jeandionis.com.....

Nous sommes à votre écoute pour échanger sur les engagements que nous prenons et sur les propositions que vous pourriez nous transmettre pour que la santé retrouve sa place légitime au cœur des politiques publiques et pour que notre "petite patrie" d'Agen-Nérac trouve des réponses innovantes à la désertification médicale.

.....

**Pour que votre voix soit entendue à l'Assemblée Nationale,
votez Jean DIONIS et Dominique BOTTÉON les 11 et 18 juin 2017 !**



Dominique BOTTÉON



Jean DIONIS du SÉJOUR

www.jeandionis.com



CONTACTS

Permanence de Jean DIONIS - 38 bis, cours Victor Hugo - 47000 AGEN

Tél. 07.69.08.08.71 - Mail : contact@jeandionis.com



Jean
Dionis

suppléante

Dominique

Bottéon

UNE CAMPAGNE À VOTRE ÉCOUTE

4 RÉUNIONS THÉMATIQUES

- Elus
- Santé
- PME / Artisans / Commerçants
- Agriculture



Une lettre
thématique
envoyée aux
professionnels
du territoire

7 RÉUNIONS TERRITORIALES

- MÉZIN - mercredi 10 mai
- FRANCESCAS - mercredi 17 mai
- ASTAFFORT - jeudi 18 mai
- VIANNE - mardi 23 mai
- ST-HILAIRE DE LUSIGNAN - 24 mai
- CASTELCULIER - lundi 29 mai
- PONT-DU-CASSE - mardi 30 mai



Un programme
de mandat

3 GRANDS MEETINGS

- NÉRAC - mercredi 31 mai à 20h00 (Espace d'Albret)
- AGEN - jeudi 8 juin à 20h00 (Bodéga Stade Armandie)
- ROQUEFORT - jeudi 15 juin à 20h00 (Espace Arlabosse)